



Réforme de l'impôt anticipé – comment sortir de l'impasse? Assemblée générale extraordinaire de l'IFA du 4 novembre 2021

État au 28 octobre 2021

Andrea Opel, professeur titulaire de droit fiscal, Université de Lucerne

Nicole Krenger, Division principale Politique fiscale, AFC



Sommaire

1. Nécessité d'agir pour le Conseil fédéral (Krenger)
2. Consultation (Krenger)
3. Message et Parlement (Krenger)
4. Suggestions d'amélioration (Opel)
5. Calendrier (Krenger)



Nécessité d'agir pour le Conseil fédéral

- En raison de l'impôt anticipé, les obligations suisses présentent peu d'attrait pour la plupart des investisseurs malgré un remboursement partiel ou intégral de l'impôt.
- C'est pourquoi les groupes suisses émettent régulièrement leurs obligations à l'étranger; les activités de financement internes aux groupes aussi sont le plus souvent implantées ailleurs qu'en Suisse
 - diminution de la création de valeur, des emplois et des recettes fiscales
 - absence de garantie pour les impôts sur le revenu et sur la fortune



Consultation

- Projet envoyé en consultation:
 - renforcement du marché suisse des capitaux de tiers
 - renforcement de la fonction de garantie
- Résultats de la consultation ambivalents:
 - La nécessité d'agir est largement reconnue
 - La proposition du Conseil fédéral est rejetée en raison de sa complexité technique



Message et Parlement

- Principaux éléments:
 - suppression de l'impôt anticipé sur les obligations (avec disposition transitoire)
 - suppression, dans une large mesure, de l'impôt anticipé sur les avoirs de clients
 - suppression du droit de timbre de négociation sur les obligations suisses



Message et Parlement

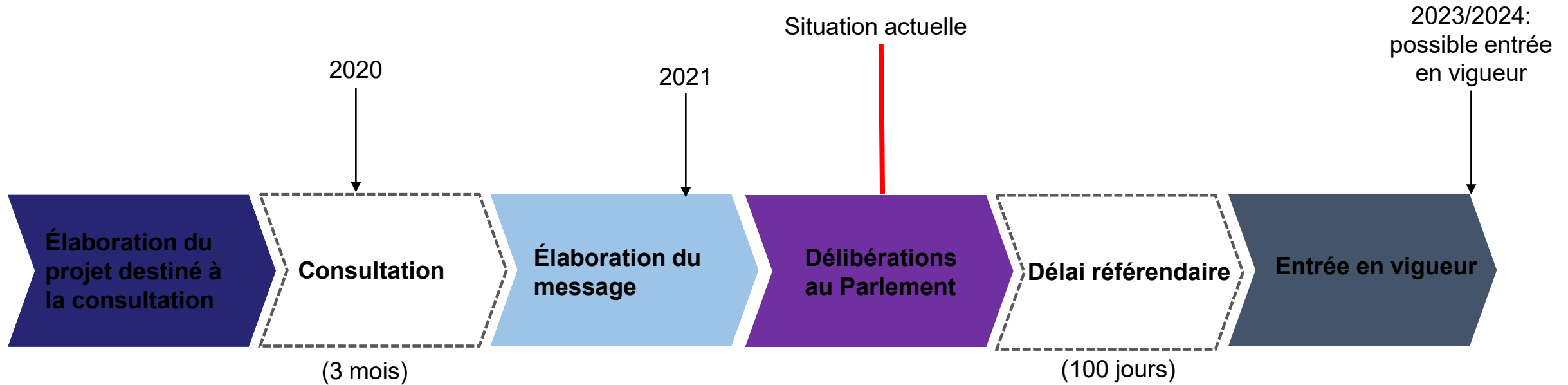
- Sélection d'autres éléments de la réforme:
 - exonération des intérêts des obligations détenues indirectement à travers un fonds de placement suisse
 - règlement dans la loi du traitement des versements compensatoires au titre de l'impôt anticipé
 - (pas d'impôt anticipé en cas de vice de forme)
 - droit de recours des administrations fiscales cantonales
 - dispositions transitoires
 - entrée en vigueur
 - (suppression du droit de négociation sur les obligations étrangères dont la durée résiduelle est inférieure à une année)
 - nouvelle exonération(s) du droit de négociation
 - ...



Folien Andrea Opel



Calendrier



Session d'hiver 2021: CE
18.11.2021: CER-E
28.10.2021: CER-E
28.9.2021: CN
17.8.2021: CER-N